

Rentrée scolaire de l'école maternelle - Septembre 2021

Inscrivez vos enfants (nés en 2018) à l'école maternelle auprès du guichet unique sur rendez-vous du 1er février au 13 mars.

RENTÉE SCOLAIRE
SEPTEMBRE 2021
MATERNELLE

INSCRIPTIONS **Enfants nés en 2018**
Nouveaux arrivants

En mairie sur rendez-vous
auprès du Guichet Unique
du 1^{er} février au 13 mars
Permanence les samedis matin

**N'oubliez pas d'apporter
une copie des documents suivants:**

- livret de famille ou extrait
de naissance avec filiation
- justificatif de domicile*
(moins de trois mois)
- carnet de santé (les vaccins)
- attestation sur l'honneur
ou jugement (en cas de séparation)

* Pour les personnes hébergées, se rapprocher de Guichet Unique pour la liste des documents à fournir.

Plus d'info au Guichet Unique :
guichet-unique@ville-gargenville.fr
01.30.98.89.00

Une permanence est proposée le samedi matin.

Copies des documents à apporter :

- Carnet de santé
- Justificatif de domicile (moins de 3 mois)

Pour les personnes hébergées :

- Hébergeur : Attestation sur l'honneur, taxe d'habitation , justificatif d'identité (original)
- Hébergé : un courrier justifiant de cette adresse : une attestation (CAF...) ou un justificatif de l'administration (banque, bailleur...)
- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance
- Attestation sur l'honneur de l'autorité parentale (en cas de séparation)

Contact

Guichet unique

guichet-unique@ville-gargenville.fr

Tél. 01 30 98 89 00